

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES****Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 20 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

POINT N° 35**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Marc ENSMINGER expose :

En complément des subventions attribuées lors du vote du budget primitif, il est proposé d'attribuer les subventions listées dans le tableau ci-dessous.

Pour information, les subventions pour les associations sportives et culturelles répondent aux critères suivants :

- un questionnaire est envoyé à chaque association par l'Office des Sports de la jeunesse et de la culture du Val d'Argent (O.S.J.C.) répertoriant notamment le nombre de membres, les manifestations organisées, frais de formation, ... Sans retour du questionnaire dans les temps, aucune subvention de fonctionnement n'est attribuée
- l'analyse de ces questionnaires détermine la subvention de fonctionnement accordée : nombre de points x valeur du point fixée par la ville (0.83 € le point pour 2026)
- une subvention de jeunes licenciés/musiciens est ensuite ajoutée. Si l'effectif de jeunes licenciés est inférieur à 30, un forfait de 192 € est appliqué.

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Amicale des sous-officiers de réserve	370 €
Association des donneurs de sang	400 €
Echo du Val d'Argent (retransmission conseils municipaux)	500 €
Les amis de la nature	300 €
Office de Tourisme « concours nounours » - 2025 + 2026	1 000 €
Association Ste-Marienne des villes jumelées	4 000 €
Centre socio culturel du Val d'argent (jeunes musiciens)	1 235 €
Harmonie Caecilia d'Echery (subv. fonction. + jeunes musiciens)	871 €
Accordina (subv. fonction. + jeunes musiciens)	588 €



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20260605-35_2026-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Ciné Vallée (subv. fonction.)	608 €
Caisse des Mineurs d'Echery (subv. fonction.)	570 €
Fondation du patrimoine	500 €
O.S.J.C. (animation vacances)	1 500 €
O.S.J.C. (subv ; fonction.)	300 €
Sté de Gymnastique 1869 « l'ancienne » (subv. fonct. + jeunes licenciés)	1 678 €
Judo club (subv. fonction. + jeunes licenciés)	1 549 €
Handball club ((subv. fonction. + jeunes licenciés)	1 440 €
Athlétic club de la Vallée (subv. fonction.)	1 068 €
Athlétic club de la Vallée (subv. Exceptionnelle participation athlète Paris-Colmar)	500 €
Ski club de la vallée de Ste Marie aux Mines (subv. fonction. + jeunes licenciés)	958 €
Vélo Club (subv. fonction. + jeunes licenciés)	863 €
Société de tir (subv. fonction.)	700 €
Centre socio culturel du Val d'argent « escalade » (jeunes licenciés)	192 €
Tennis Club de la vallée de Ste-Marie aux M. (subv. fonction. + jeunes licenciés)	653 €
Association Equiquad (jeunes licenciés)	192 €
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers (subv. fonction.)	212 €
Association des Œuvres Scolaires du Val de Lièpvre (subv. fonction.)	1 500 €
Prévention routière	200 €
Syndicat des apiculteurs	200 €
Office de tourisme (concours maisons fleuries)	1 780 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis de la Commission Finances du 26/05/2026,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions listées dans le tableau ci-dessus

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN

